

la tribune

**Le temps partiel indispensable
à l'industrie touristique (p.4)**
**Les exportations canadiennes
à un niveau record (p.5)**

Forum

Finance

Les familles d'accueil

En nombre suffisant, mais mal situées par rapport à la clientèle

SHERBROOKE — "Nous avons assez de familles d'accueil dans la région mais il faut bien admettre qu'elles sont mal situées par rapport à la clientèle. Alors que les besoins de placement se situent surtout dans le quartier centre-sud de Sherbrooke, à Magog et à Ascot Canton, nous sommes dans l'obligation de placer la majorité des jeunes à l'extérieur, faute de familles d'accueil dans les secteurs où ils résident".

Martin Lemmens et Loïc Boisvert, responsables des ressources au Centre de services sociaux de l'Estrie (CSSE), l'un sur tout le territoire et l'autre à Sherbrooke, résumant ainsi le problème qui se pose depuis quelque temps.

Et il est de taille puisque ce manque de ressources, compromet les objectifs de maintien de l'enfant dans son milieu et de maintien des responsabilités de la famille naturelle.

"En plus d'être séparé de ses parents, l'enfant perd également contact avec l'école, le voisinage, bref tout ce qui peut le sécuriser. L'enfant se trouve transplanté dans un monde nouveau. Il faudrait avoir recours à un tel éloignement seulement dans des cas d'exception où la sécurité et le développement de l'enfant sont en danger et que les parents naturels sont définitivement incapables d'y remédier".

Depuis quelques années, le nombre de jeunes en familles d'accueil demeure sensiblement le même: 700 enfants et adolescents. Le Centre de services sociaux enregistre annuellement 450 entrées en famille d'accueil, réparties également entre des premiers placements ou des déplacements et reemplacements.

Près de la moitié de ces entrées proviennent du centre-sud et d'Ascot Canton. Magog manifeste également une forte demande.

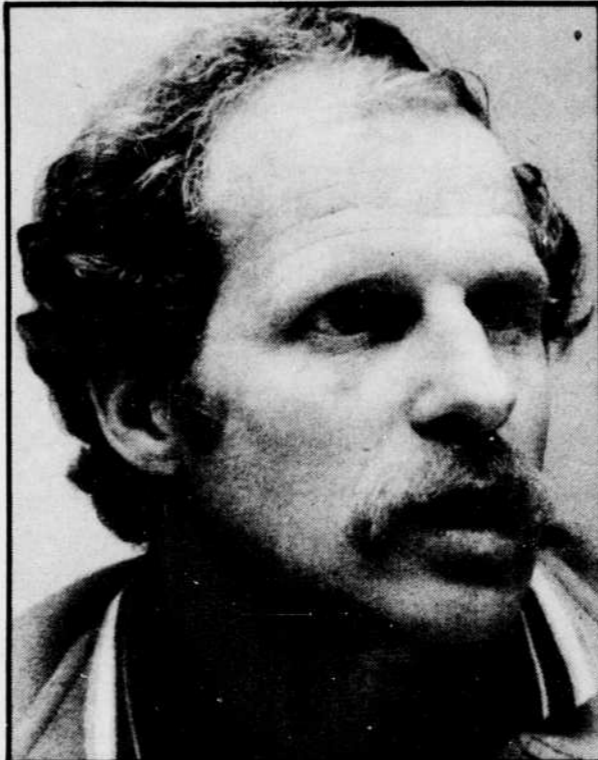
C'est pourquoi le Centre lance un appel dans ces secteurs, aux familles, couples ou individus ayant quelque motivation pour relever le "défi social" de s'occuper d'enfants ou de jeunes, des gens qui sont disponibles et qui se sentent capables d'aider, d'éduquer et de supporter des jeunes dans leur développement, ceci pour des périodes variables - quelques jours, quelques mois, quelques années.

Le Centre cherche également des gens qui aimeraient donner un coup de main aux parents pour les aider à mieux remplir leur rôle.

Pour devenir familles d'accueil, nul besoin de revenus supérieurs ou de scolarité poussée.

"Ca prend un milieu normal, avec beaucoup de disponibilité, de tolérance et d'ouverture. Il faut qu'un certain équilibre existe dans la famille et que celle-ci soit capable de rétablir cet équilibre que la venue d'un enfant plus difficile risque d'ébranler."

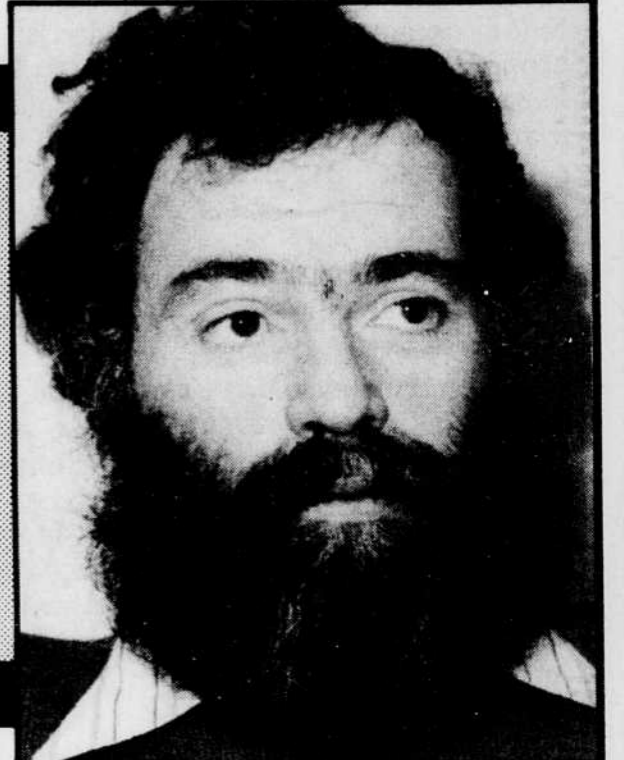
Annuellement, une vingtaine de familles s'inscrivent auprès du Centre pour accueillir des jeunes. Environ une dizaine sont acceptées.



Martin Lemmens

"En plus d'être séparé de ses parents, l'enfant (hors de son milieu) perd également contact avec l'école, le voisinage, bref tout ce qui peut le sécuriser..."

— Martin Lemmens et Loïc Boisvert



Loïc Boisvert

Pour fournir un support aux parents naturels dans leurs tâches

Implantation de familles d'accueil de collaboration

SHERBROOKE — Le Centre de services sociaux tente présentement de développer de nouveaux types de familles d'accueil qui recevraient un enfant seulement quelques jours par semaine et seraient prêtes à aider les parents naturels dans leur tâche. On les appelle familles d'accueil de collaboration.

Contrairement à la famille d'accueil substitut qui remplace les parents naturels, généralement en permanence et de façon prolongée, la famille de collaboration a un rôle de support auprès de ces parents.

Quand frappent la maladie ou la dépression, quand les parents

se sentent dépassés ou vivent des situations tellement stressantes qu'ils en viennent à négliger leurs enfants, à les maltraiter ou à ne pas s'en occuper adéquatement, la famille de collaboration sera appelée à la rescousse pour prendre charge des enfants.

Ceux-ci se retrouvent donc

quelques jours par semaine dans un milieu familial plus serein, ils ne sont plus en danger immédiat et les parents, de leur côté, peuvent respirer et se reprendre.

Au CSSE, on attend alors des familles de collaboration qu'elles favorisent les contacts avec les parents naturels, qu'elles échantonnent avec eux sur ce qui est vécu avec les enfants et aident de diverses façons à combler les lacunes du comportement des parents.

Dans d'autres cas, le place-

ment même occasionnel ou partiel peut être évité. Les parents éprouvant tout de même le besoin de recevoir de l'aide, le Centre de services sociaux tentera alors de trouver des bénévoles - étudiants en service social, mères de famille ou travailleurs - qui se rendront dans les familles, quelques heures par semaine.

Entre les deux, placement en famille de collaboration ou aide extérieure quelques heures par semaine, se situent des besoins

de support plus intensif et spécialisé.

Ce peut être le cas de parents qui doivent reprendre leurs enfants après un placement prolongé ou encore de ces pères qui se retrouvent avec la garde des enfants laissés jusque-là aux soins de la mère.

Pour ceux-là, le Centre de services sociaux s'est lancé à la recherche de couples moniteurs qui seraient appelés à vivre à proximité de la famille et à la suivre de très près.

Nouvelles ressources pour venir en aide aux adolescents désespérés

SHERBROOKE — Que faire avec des adolescents paniqués, désespérés, incapables encore de se débrouiller seuls, aux prises parfois avec des problèmes de sexualité, de drogues et qui n'ont plus leur place chez leurs parents, qui ont fait le tour des centres d'accueil et épuisé les ressources familles d'accueil?

Au Centre de services sociaux, Martin Lemmens et Loïc Boisvert s'attachent pour eux aussi à mettre sur pied de nouvelles ressources qui, selon le degré de maturité des jeunes, vont des appartements supervisés aux foyers de protection sociale, en passant par les foyers d'apprentissage à l'autonomie ou le simple accompagnement.

Pour que le jeune de 16 ou 17 ans puisse apprendre à se prendre en main, il est placé dans la situation qui sera la sienne lorsqu'il aura atteint sa majorité. Il vivra en appartement, peut-être avec d'autres jeunes.

Toutefois, comme il ne peut encore affronter seul cette situation, des personnes responsables vivant à proximité lui apporte-

- Foyers d'apprentissage à l'autonomie
- Appartements supervisés
- Foyers de protection sociale
- Simple accompagnement

ront l'aide dont il aura besoin pour mener sa vie de tous les jours.

Présentement, six adolescents vivent cette expérience avec l'appui de trois animatrices.

Le foyer de protection sociale s'adresse par contre à des jeunes moins matures qui demandent encore la présence d'adultes pour exercer un certain contrôle et les protéger contre eux-mêmes tout en protégeant la société.

Encore là, le rôle du couple ou de la personne qui accueille ces jeunes, consiste à aider ceux-ci à devenir autonomes et responsables.

De la même façon, les foyers d'apprentissage à l'autonomie

sont conçus pour des jeunes similaires à ceux des foyers de protection sociale, mais dont les problèmes s'avèrent moins aigus.

Les adolescents habitent alors en appartement avec des animateurs et partagent avec eux frais et responsabilités.

Enfin, certains jeunes connaissent des problèmes de solitude qui les désorganisent. Ils ont seulement besoin d'adultes assurant une certaine présence et avec qui ils peuvent établir des relations plus personnelles, un peu comme avec une tante ou un grand frère. Le Centre de services sociaux cherche de ces personnes intéressées à accompagner ainsi un jeune.

Pour toutes ces formes d'aide et de support, le service de MM. Lemmens et Boisvert s'est mis en quête de bénévoles ou de familles d'accueil.

Les responsables sont tout à fait conscients du défi qui se pose, la population n'étant pas habituée à être sollicitée pour ce type d'implication sociale.

De plus, ils n'ont pas encore eu le temps d'établir de contacts avec des organismes du milieu qui pourraient prêter main forte soit parce qu'ils tentent eux aussi des expériences semblables (on songe ici à l'Association des grands frères), soit qu'ils regroupent déjà des individus intéressés à venir en aide à la jeunesse (les divers clubs sociaux, par exemple) et qui pourraient remplacer la cueillette de fonds ou le paiement d'équipements par des investissements de temps et d'énergie auprès des adolescents en difficultés.

COURS DE FRANÇAIS

GRATUITS

POUR LES IMMIGRANTS COURS DU SOIR

Les lundis et mercredis de 19h à 22h à compter du lundi 13 septembre pour une durée de 15 semaines.

Types de cours: conversation, lecture et écriture.
Tous les niveaux: débutant, intermédiaire et avancé.

INSCRIPTION
Du 7 au 10 septembre de 8h30 à 16h.
Minimum de 20 inscriptions par classe.

COFI DE L'ESTRIE
172, rue Short
Sherbrooke

RENSEIGNEMENTS 566-0606 ou 566-0758

Un drôle d'outil contre la crise

Comme le rappelait le nouveau chef de l'Opposition, Gérard D. Lévesque, le ministre Jacques Parizeau a inversé son discours depuis cinq ans. En 1977 lors du discours du budget, il déclarait que l'indépendance du Québec passait par des finances saines. Maintenant le PQ semble adopter comme slogan ou comme ligne de pensée, que des finances saines passent par l'indépendance du Québec.

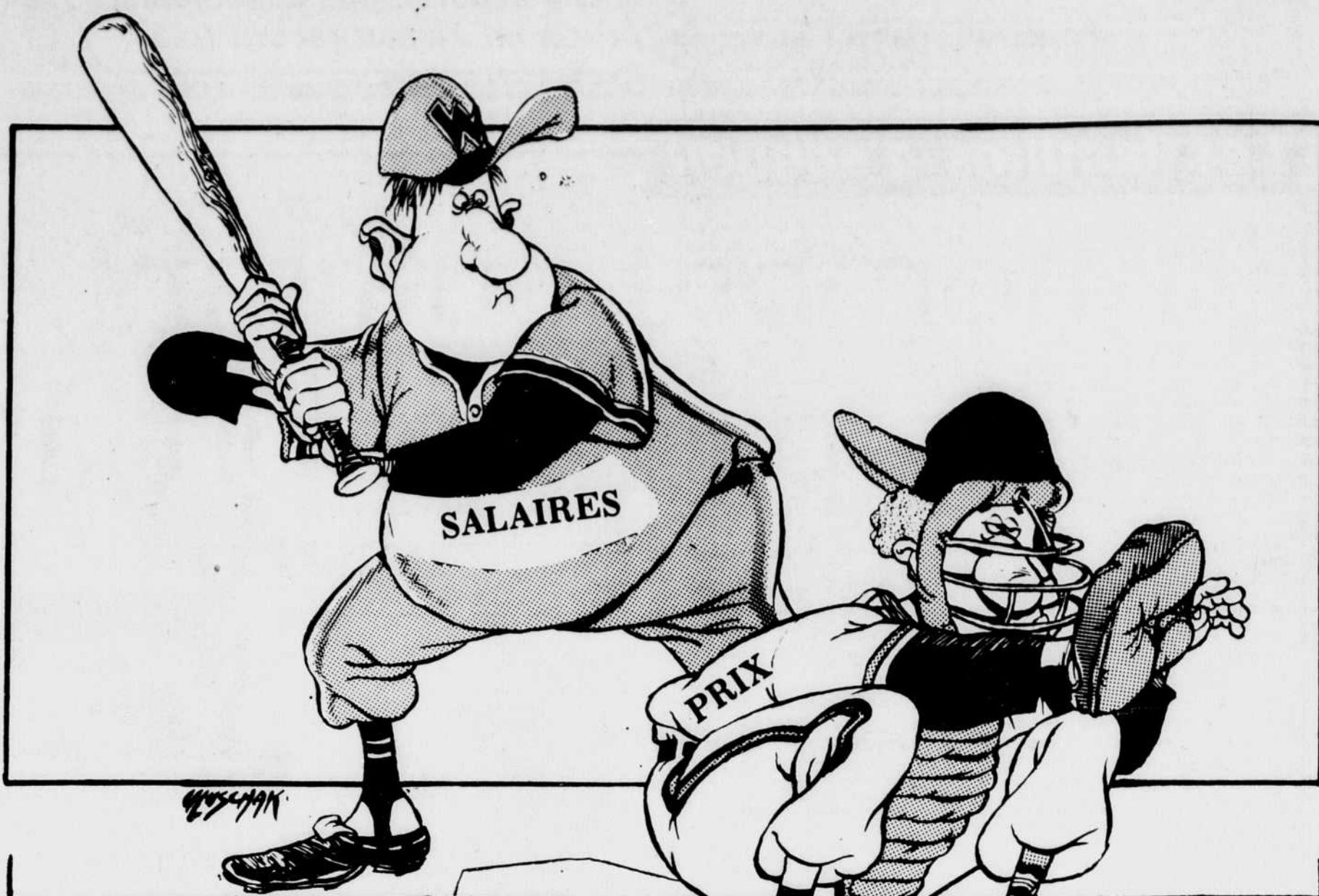
Point n'est besoin d'être économiste pour constater l'état déplorable de l'économie québécoise. Dans leurs premières années de mandat, les péquistes nous sérenadaient le refrain des nouveaux gouvernements, à savoir que l'état pitoyable de l'économie était imputable au précédent gouvernement, soit aux libéraux de Robert Bourassa. Maintenant que l'état des finances québécoises s'est empiré scandaleusement, les péquistes pour éviter d'encaisser le blâme sévère que leur gestion trop relâchée devrait leur encourir, en rejettent la faute sur le fédéral. Le procédé est simple, il suffit de toujours trouver les coupables ailleurs et de les montrer du doigt de façon théâtrale. Mais pour être simple, la démarche n'en est pas moins grossière. Elle l'est d'autant plus que l'exécutif national du PQ a adopté un document proposant de faire la prochaine élection sur l'indépendance; ce document prétend que la politique monétariste d'Ottawa et le pseudo coup de force de novembre 1981 sont responsables de la crise économique québécoise. C'est oublier le rôle du gouvernement du Québec, c'est oublier que des "super-ministres" comme

Bernard Landry n'ont rien fait d'autre pour l'économie que d'en parler depuis 1976.

Si le gouvernement du Parti québécois a été incapable de gérer sagement les finances de la province, qui nous assurera qu'il s'en acquitterait mieux en régime souverain? L'adoption d'une telle résolution, soit de créer la prochaine élection sur le thème de l'indépendance du Québec, ne contribuera qu'à déstabiliser davantage la situation économique, sans qu'Ottawa n'ait le moindre intérêt à intervenir. René Lévesque veut la disparition de l'agence de tamisage des investissements étrangers au Canada, il n'aura pas à s'en préoccuper si son parti maintient cette ligne de conduite car les investissements étrangers ne fleurissent pas en un pays qui se demande depuis dix ans où il logera politiquement.

Après avoir sans cesse critiqué le gouvernement fédéral et ses institutions, après avoir boudé à temps et à contretemps les conférences fédérales-provinciales, Québec nous dit que c'est la faute d'Ottawa si tout va mal. Mais qui nous révélera combien d'efforts concrets le gouvernement péquiste a réalisés pour tenter de faire profiter le Québec du fédéralisme canadien? Quand un ministre comme Marcel Léger consacre ses efforts à la création d'un parti indépendantiste sur la scène fédérale, qui nous démontrera que le gouvernement péquiste est tout entier dévoué à la cause du Québec et qu'il est prêt à tout essayer pour donner un minimum de chances au fédéralisme?

Jean Vigneault



L'OPINION DES LECTEURS

Appui à Pierre Harvey

Le gouvernement du Québec, en nommant le professeur Pierre Harvey à la direction de l'école des hautes études commerciales, a entériné la préférence des professeurs de l'institution devant la campagne de presse déclenchée par le communiqué du président de la corporation de l'école, il nous apparaît nécessaire de faire connaître publiquement notre point de vue.

A l'annonce du départ de Pierre Laurin, le 16 mars dernier, les professeurs ont en effet tenu à mettre en place un processus rigoureux qui conduirait à faire connaître leurs préférences pour la nomination du nouveau directeur, et ce, pour s'assurer que, contrairement aux expériences passées, leur opinion soit prise en compte par la corporation.

Face au besoin ressenti de réformer les mécanismes de participation qui régissent la vie de l'école, en particulier quant au rôle de la corporation, du corps professoral, des étudiants et des diplômés, et face aux défis posés par l'impact de la crise économique sur les connaissances acquises en gestion, il nous apparaissait essentiel que le prochain directeur soit tout autant une source d'inspiration, un guide, qu'un gestionnaire.

Compte tenu de la période de réflexion qui s'amorce, les professeurs cherchaient un homme d'expérience, connaissant bien le milieu québécois, connaissant l'évolution de l'école et jouissant d'une solide expérience pédagogique. Dans cette perspective, notre collègue Pierre Harvey, professeur depuis plus de trente ans dans notre institution, ancien directeur de l'Institut d'économie appliquée, ancien membre de la corporation et dont la vision de l'école était bien connue par ses nombreux écrits et son implication dans la vie de l'école, est apparu au plus grand nombre comme le candidat le meilleur au poste de directeur de notre institution. Après avoir

été mis en nomination par un groupe de professeurs, c'est à la suite de pressions répétées de la part des professeurs qu'il a accepté de maintenir sa candidature à la direction de l'école.

Depuis la nomination du professeur Pierre Harvey à la direction de l'école, nous trouvons inacceptable que le nouveau président de la corporation, Bertin Nadeau, ait porté ses divergences avec le corps professoral sur la place publique. Nous ne pouvons que déplorer le climat de confrontation créé par les déclarations du président Nadeau, en désaccord avec notre vision de l'école représentée en grande partie par notre nouveau directeur.

Nous avons un immense travail de réflexion à entreprendre dans l'année qui vient et nous voulons que cette réflexion se fasse dans la modération, la pondération, de telle sorte que notre institution continue à progresser dans la recherche de l'excellence pour le plus grand bien de nos étudiants.

Les professeurs de l'École des hautes études commerciales

Mal payés

Il y a des milliers de pilotes professionnels au Québec. Ces hommes et femmes ont dépensé le plus souvent après les avoir empruntés à d'énormes taux d'intérêt, des montants fabuleux pour obtenir leur brevet.

On pense que munis du diplôme couronnant un passage dans le système privé ou public d'enseignement du pilotage, ces professionnels travaillent dans des conditions exemplaires à des salaires enviables. Le mythe est bien ancré aux fausses images du commandant gagnant 100.000.00 dollars par année, et appuyé par de nombreux autres professionnels pour arriver à bon port. Pourtant au moins 90% des pilotes professionnels au Québec ont des salaires inférieurs et des conditions de travail pires que tout travailleur de n'importe laquelle industrie.

Si on excepte ceux d'Air Canada, de Québecair, de Nordair, de Transports Canada et du Service aérien gouvernemental où se trouvent l'infime minorité de tous les pilotes professionnels québécois, il reste la grande majorité répartie chez environ 150 transporteurs aériens. Bien qu'à différentes échelles les premiers aient des conditions de travail supérieures, la plupart des autres galvaudent au hasard du travail rarement disponible dans le cadre d'une concurrence parfois dégradante, souvent déloyale, toujours féroce. Beaucoup tirent le diable par la queue: chômage ou bien-être social en attendant la prochaine "jobbino"; certains quittent définitivement l'aviation: ceux-là on les a déjà bien achevés. Mais ceux qui y tiennent mordicus, ils sont nombreux à travailler dans des conditions qui ne rencontrent ni le Code canadien du travail ni la Loi du salaire minimum. On en voit même nager dans le borborygme du travail SANS SALAIRE.

Le pilote au moment de l'accident fatal dans diverses circonstances, n'est plus là pour expliquer; des cas de blessures irréversibles, voire même de mortalités, sont déjà consignés au "dossier noir" des conditions dans lesquelles on force plusieurs pilotes à travailler. L'heure n'est pas aux blâmes, mais certainement aux constats sérieux.

L'Association des Gens de l'Air du Québec croit nécessaire de briser la conspiration du silence qui, pour diverses raisons, contribue à taire ces faits inquiétants. Aussi l'AGAQ vient-elle de s'adresser aux autorités gouvernementales afin d'obtenir de l'aide pour amorcer une vaste étude proposant d'identifier précisément les causes de la situation. Les Gens de l'Air entendent ensuite proposer des correctifs adéquats et participer à leur implantation dans l'industrie. Pour accomplir cette démarche vitale, l'AGAQ conviera prochainement tous les pilotes professionnels du Québec intéressés à se faire entendre à ce sujet. Cela presse pour éviter "qu'on achève bien les pilotes..."

Marcel Deschamps
Secrétaire généraux
Gens de l'Air du Québec

Bloc-Notes

Une dangereuse banalisation

En tentant d'un geste magnanime de minimiser l'impact de la dernière déconvenue de Claude Charron, le premier ministre Lévesque s'est laissé aller, à la télévision, à une définition fortement édulcorée de l'incident reproché à l'ex-ministre. Le premier ministre a parlé d'une "affaire foncièrement banale". M. Lévesque a probablement voulu dire que c'était une affaire fréquente. Mais un premier ministre doit savoir peser ses mots. Et le geste reproché à M. Charron n'a rien de banal, non plus d'ailleurs que la curieuse description que M. Lévesque en donne.

C'est une affaire malheureuse

qui a été reprise par la presse en raison du caractère public de la fonction de député qu'occupe M. Charron. La mésaventure de M. Charron a, de toute façon, eu comme théâtre une voie publique, et elle risque très fort d'entrer en conflit avec les prescriptions du Code de la route que le gouvernement péquiste a affirmé dernièrement mais que le premier ministre vient de banaliser dangereusement.

Nous aimons croire que le premier ministre a été victime de sa propension à l'indulgence plutôt que d'un penchant naissant au laxisme.

Jacques Lafontaine

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

Pour avoir posé le geste le plus lucide de toute sa carrière, l'ex-ministre Lucien Lessard se retrouve sur le podium. Il mériterait qu'on lui organise une fête nationale. En mettant un STOP à sa carrière, M. Lessard chagrinerait peut-être les citoyens de Haute-Rive et Baie-Comeau, mais il enchante le reste des Québécois et surtout les Micmacs de la Restigouche. Dommage toutefois qu'avant de mettre un STOP à sa carrière, il ait omis d'en rendre l'installation obligatoire devant les borne-fontaines. Le geste aurait aidé le malchanceux Claude Charron.

M. Lessard a démissionné quand il l'a voulu ou quand M. Lévesque l'a décidé, pas au moment où la population l'aurait

souhaité. Il est vrai que dans ce dernier cas, il n'aurait pas siégé longtemps. La rumeur a couru qu'il quittait son poste par sympathie pour Claude Ryan écarté par ses députés, mais il s'agissait d'un canular. Ce n'est d'ailleurs pas davantage parce qu'il était fatigué mais fatigué que M. Lessard oriente sa carrière autrement.

Si jadis Vespasien a laissé son nom aux vespasiennes, notre jury recommande que Lucien passe à la postérité et que les panneaux rouges aux intersections s'appellent désormais des luciennes. Comme jadis les Romains avec Vespasien, nous pourrions penser à lui à chaque fois...

Gaspard Blanchard

BILLET

Témoins demandés

On nous apprenait, il y a quelques semaines, que la région de l'Estrie venait de remporter un bien triste championnat: celui du plus haut taux d'augmentation de suicides au monde. Devant une nouvelle comme celle-là, on commence par sursauter puis on s'interroge. Qu'est-ce qui ne va pas dans notre société? Pourquoi tant de personnes - et des jeunes en grand nombre - choisissent-ils la mort? La vie est-elle donc rendue invivable?

Et puis on tente de trouver des explications. On vit une période de crise économique. L'organisation de la société est tellement complexe aujourd'hui - la froideur bureaucratique étant installée là où la chaleur d'une relation humaine est la plus importante: dans les hôpitaux, les écoles, les agences de services sociaux - que plusieurs - les plus sensibles - n'ont plus la force de se buter à des murs et plient bagages. Et puis le stress de la vie moderne est trop fort pour les

nerfs fragiles. Et puis le matérialisme. Et puis la baisse des valeurs morales. Et puis... et puis...

Que toutes ces explications et d'autres encore soient vraies n'enlève rien à notre désarroi et à notre sentiment d'impuissance. Nous nous savons en effet complètement démunis de moyens pour apporter solutions à tous ces problèmes. Mais, si nous sommes chrétiens, nous lorgnons timidement vers la "petite fille espérance" chantée par Péguy. Trop timidement peut-être.

Car ce dont notre époque a le plus besoin c'est justement des témoins de l'espérance. "Soyez toujours prêts, dit saint Pierre, à rendre compte de l'espérance qui est en vous." Notre foi en Jésus ressuscité est-elle suffisamment solide pour alimenter notre espérance, une espérance qui interpelle, qui intrigue, qui pose question? Si non, c'est peut-être que nous aurions besoin de nous

recycler... c'est-à-dire d'intensifier notre relation au Christ, car nous avons besoin de Lui pour alimenter notre espérance. L'espérance, en effet, n'a rien d'un optimisme strictement humain, un peu béat, qui ne tient aucun compte des difficultés de la vie et de la souffrance inhérente à notre condition humaine. Elle est le contraire de l'illusion; et l'on n'y parvient peut-être jamais sans avoir assumé la perte de certains espoirs humains.

"Il est ressuscité le Christ, mon espérance", nous fait chanter la liturgie de Pâques. Si nous y croyons vraiment nous avons à en rendre compte devant nos frères en détresse dont l'angoisse la plus profonde provient souvent de ce qu'ils ne voient pas de sens à cette vie.

Ce serait peut-être la meilleure façon de les aimer.

Céline Roy

Propos insolents et insolites

Guy Lafleur excellerait au Japon. Il a toujours été jaune sur la glace.

— 0 —

L'éducation coûte plus cher au Québec qu'ailleurs au Canada. Sans doute parce qu'on doit enseigner l'anglais.

— 0 —

La Société des Postes suggère de donner des timbres comme cadeaux de Noël. Tout le monde n'est pas millionnaire pour tirer son argent ainsi par les fenêtres.

— 0 —

Réjean Genois sera substitut lors

de l'omnium de tennis du Forum. On lui a préféré des joueurs qui ne sont que parmi les 50 meilleurs au monde. C'est du racisme.

— 0 —

Après avoir conquis le championnat canadien, il ne reste aux Expos qu'à s'assurer celui des États-Unis.

— 0 —

La plupart des travailleurs ont aujourd'hui l'horaire 4-3: 4 heures de repos; trois heures de travail.

— 0 —

Lucien Lessard qui se dit fatigué, touchera une pension à vie de

40.000\$. Ce montant lui permettra de se reposer vite. Heureusement qu'il a pensé à démissionner avant que la loi ne soit modifiée.

— 0 —

Jean-François Revel écrit que "les régimes politiques où il est facile de se livrer au terrorisme sont ceux où il est superflu: les démocraties". Les pays communistes n'endurent pas que les simples citoyens se livrent à la contestation. Les gouvernants se chargent eux-mêmes du terrorisme.

Epaminondas

les opinions... les documents... les analyses... les sondages...

LA PRESSE

Pour rationaliser la vie en prison

Archambault, Orsainville, Bordeaux. Au suivant. La situation présente, dans les prisons et les pénitenciers du Québec, est inquiétante. Et il ne semble pas que les autorités responsables aient trouvé les moyens d'y remédier. Ce qui est encore plus inquiétant.

A Bordeaux une poignée de prisonniers décide de faire le chahut. Sans conséquence ou presque. Le problème, c'est que la direction a dû faire appel à la Sûreté du Québec pour rétablir l'ordre. Car les gardiens "occupaient" la cafétéria de la prison... Quand des gardiens décident d'entrer au travail pour prendre possession du restaurant de l'institution, on se demande évidemment, si l'on peut avoir confiance en eux.

Ces gardiens ont sûrement des récriminations valables à faire entendre. Mais le moyen qu'ils ont choisi, et qui fut exploité par les prisonniers, est excessif, inacceptable, aberrant.

A Orsainville, les gardiens ont choisi un bon moyen pour appuyer leur

cause: ils ont fait appel à la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Celle-ci a jugé qu'il était important d'armer les gardiens qui font la surveillance dans les tours. Les autres litiges pourraient être abordés de façon semblable.

Mais ils avaient donné l'exemple à ceux de Bordeaux en refusant de travailler: leur démarche est devenue agressive. Et quand ils demandent une détention préventive de 23 heures sur 24 pour tous les détenus, ils s'attirent une juste réponse du directeur de l'institution: "Pourquoi faire payer la note aux incarcérés alors qu'ils n'ont rien à voir avec le conflit?" C'est raisonnable.

Sans le connaître, fort probablement, les détenus d'Archambault ont utilisé le même argument. Ils convoquent les journalistes à une conférence de presse et dans un langage sobre, respectueux de tout et de tous, ils présentent leurs doléances. Ils veulent surtout signifier ceci: seulement 50 prisonniers sur 400 ont participé au saccage de leur institution. Les autres

ont été des témoins impuissants, tentant même, mais en vain, d'éviter le pire. Pourtant, ils sont traités comme des coupables. Ils ont voulu dire aux autorités du pénitencier et à la population qu'ils ne sont pas responsables des bêtises des autres.

Réponse du directeur: ils sont tous coupables. Il croit que la majorité aurait pu empêcher les plus fanatiques de poser leur geste de désespoir. Et il conclut: "Les prisonniers devront regagner leurs privilèges perdus un à un."

Ce n'est certes pas le même discernement, pas la même préoccupation des droits des personnes, pas le même souci de rationalisation, c'est évident.

Mais partout, c'est la même relation déçue entre les parties en cause. Une voix s'est pourtant faite entendre pour réclamer la paix: celle des détenus d'Archambault.

Pour parvenir à la rationalisation nécessaire, les détenus ont raison de demander au gouvernement une enquête publique.

Jean-Guy Dubuc

LE RETOUR DE CHARRON



the Edmonton Journal

Ce n'était pas un politicien

M. Claude Ryan n'était pas un politicien. C'est là la principale raison pour laquelle il n'a pas pu tenir le coup comme leader des libéraux québécois.

... Ce n'est pas tellement parce que le parti l'a abandonné: par plusieurs façons il s'est lui-même infligé de mortelles blessures politiques.

Quand il devint évident que son style politique hautain ne convenait pas à l'époque, M. Ryan a refusé de changer...

Il n'a jamais pu quitter vraiment l'atmosphère raréfiée de son ancien bureau du Devoir pour faire face à la réalité de la politique.

L'histoire montrera que M. Ryan

fut rarement en mesure d'influencer les événements...

Il a aidé les fédéralistes à gagner le référendum du Québec, mais on peut malgré tout se demander s'il a vraiment joué là-dedans un rôle essentiel — il est probable que le résultat du vote aurait été le même, quel qu'ait été l'homme à la tête des libéraux provinciaux...

THE BRANDON SUN

Un échec qui n'en est pas un

M. Claude Ryan laissera probablement au Québec le souvenir d'un échec politique, ce qui ne devrait pas être le cas...

M. Ryan a pris la direction d'un parti libéral qui avait été miné par le charisme du Parti québécois, lequel, aux élections de novembre 1976, avait renversé le régime Bourassa, aux tendances favoritisistes.

Par suite de cette élection, les Canadiens, hors du Québec, décidèrent de prendre finalement au sérieux le mouvement séparatiste...

M. Ryan, qui lui-même avait beaucoup de sympathie pour la position que le PQ avait adoptée vis-à-vis du fédéralisme, se considéra néanmoins comme capable de donner aux sympathies fédéralistes du Québec une dernière chance. Seul un homme possédant la force de persuasion de M.

Ryan aurait pu montrer du doigt les nombreuses contradictions qui existent dans les arguments avancés en 1981 par le PQ en faveur de la souveraineté-association.

Ce fut M. Claude Ryan qui réussit à obtenir un vote négatif de la majorité des Québécois. Il avait dit qu'un "non" signifiait un "oui" en faveur d'un changement constitutionnel.

La victoire de M. Ryan au référendum, ajoutée aux victoires obtenues précédemment dans des élections partielles, semblait présager que l'ancien rédacteur en chef du Devoir deviendrait premier ministre du Québec.

Cela ne devait pas être. Au lieu de changements constitutionnels lancés en coopération, le premier ministre Pierre Trudeau lança une action unilatérale visant à rapatrier et amender la constitution.

Le résultat de tout cela, c'est une constitution que de nombreux Québécois rejettent, y compris des libéraux provinciaux de longue date. Le sabotage de M. Ryan par M. Trudeau, combiné aux façons autoritaires de M. Ryan et à son absence de charme personnel par comparaison avec le charisme de M. Lévesque, auguraient fort mal en 1981, de sorte que le PQ revint au pouvoir pour quatre autres années...

Ce qu'il faut maintenant au Québec, c'est un parti politique qui puisse manifester de la compréhension, et le désir de travailler à restaurer la confiance des investisseurs vis-à-vis du Québec...

Dans l'intervalle, les Québécois et les Canadiens doivent être reconnaissants pour le rôle vital que M. Ryan a joué au cours des cinq dernières années.

THE TORONTO STAR

La publicité pour les avocats

La Cour suprême du Canada a décrété (récemment) que la loi fédérale ne s'applique pas aux avocats qui désirent annoncer leurs services, et que les organismes autonomes qui gouvernent ce corps professionnel sont libres de faire leurs propres règlements à ce sujet, à l'intérieur de la loi provinciale.

(En Ontario) les avocats... ont le droit d'annoncer leurs honoraires pour une première consultation. Cela n'est pas vraiment suffisant.

Les règlements sur la publicité devraient permettre aux avocats de dire au public dans quelle branche de la loi — famille, successions, testaments, immobilier — ils sont spécialisés, et les honoraires exigés pour les transactions ordinaires. Ce genre de publicité permettrait au public — en particulier les nombreuses personnes qui ne requièrent les services d'un avocat que quand elles achètent une maison ou rédigent leur testament — de choisir plus facilement un avocat qui réponde à leurs besoins...

La Law Society of Upper Canada devrait changer ses règlements pour permettre aux études légales de dire au public ce qu'elles réclament pour les procédures ordinaires comme la rédaction d'un testament, le règlement d'un divorce non-contesté, l'incorporation d'une société ou d'un petit commerce, ou la conclusion d'une transaction immobilière...

En cela, son plus grand bienfait aura sans doute été de sécuriser la majorité francophone et de lui donner en plusieurs domaines un aplomb linguistique qu'elle n'avait jamais eu.

De même, la loi 101 a créé des moyens de préserver ce caractère particulier, cette différence québécoise et ainsi, de supporter la promotion des intérêts de la majorité en obligeant à les respecter. Souvent perfectibles, parfois draconiens, ces moyens n'ont rien perdu de leur légitimité. Une société a quand même droit à sa survivance et au dynamisme nécessaire pour l'assurer. Une bonne part des mesures concernant l'intégration des immigrants, le travail, l'affichage public et même les permis de pratique professionnelle servent ce droit.

LE DROIT

La loi 101 a cinq ans

La loi 101 a cinq ans. La fièvre qui a présidé à son entrée en vigueur est tombée et l'on s'affaire maintenant à mesurer l'efficacité de ce remède de cheval.

La communauté anglophone le digère encore mal, les fortes doses administrées l'ayant un peu traumatisée. Les milieux d'affaires ne s'en préoccupent plus beaucoup. La majorité francophone s'en trouve quant à elle tout à fait rassurée et, en général, satisfaite. Enfin, les statistiques sur les progrès de la francisation sont encourageantes bien qu'on continue d'appeler à la vigilance.

Bref, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et rien ne paraît justifier qu'on profite du cinquième anniversaire de la loi pour en modifier l'application. Pourtant, bien du travail reste à faire et des aménagements sont nécessaires.

Incontestablement, cette loi aura eu l'immense mérite de permettre l'affirmation du caractère francophone du Québec et, par-delà sa langue, d'afficher sa différence.

Le cinquième anniversaire de la loi 101 est une bonne occasion d'y voir en revisant son application. S'y refuser au nom de quelque menace serait trop bête. Le but de cette loi était finalement un Québec francophone épaulé et bien portant, et non une communauté française mesquine et repliée sur elle-même de peur d'être contaminée.

Johannes Martin Godbout

langue, il faut éviter de surprotéger celle-ci au point de rendre ses usages inaptes à communiquer avec le vaste monde et à s'enrichir à la source des autres cultures. Une muraille linguistique érigée aux frontières du Québec l'étoufferait en privant son économie d'oxygène et le pari serait ainsi perdu.

Maintenant que le grand coup de barre est donné, il faut donc veiller à une plus grande harmonisation des intérêts légitimes de la majorité et des droits de la minorité. Il faut aussi chercher à concilier la promotion de la langue de la majorité et son besoin économique et culturel - de communiquer avec l'étranger.

SONDAGE GALLUP

Plus des deux tiers des Canadiens pour le désarmement nucléaire total

Une forte proportion de Canadiens (71 p. cent) croient que les Nations-Unies devraient tenir un référendum dans chacun des pays membres à travers le monde sur la question du désarmement nucléaire.

Et dans le cas où serait tenu un référendum, presque autant de Canadiens (68 p. cent) disent qu'ils voteraient pour le désarmement total.

Mais les récentes manifestations anti-nucléaires semblent avoir eu peu d'impact sur les Canadiens. Il y a quatre ans, une proportion à peu près semblable de Canadiens (70 p. cent) disaient approuver la tenue d'un référendum mondial et révélaient (67 p. cent) qu'ils voteraient pour le désarmement total.

Voici la première question de Gallup:

"Croyez-vous, oui ou non, que les Nations Unies devraient avoir le pouvoir de déclencher des référendums dans chacun des pays membres sur la question du désarmement nucléaire?"

	1982	1978
Devrait tenir des référendums	71%	70%
Ne devrait pas tenir des référendums	15%	16%
Ne savent pas	14%	14%

Aussi bien cette année qu'en 1978 le sondage a été réalisé auprès de 1.000 Canadiens d'âge adulte au cours du mois de juillet. Un échantillon de cet ordre ne devrait pas varier de plus de quatre points de pourcentage, 95 fois sur 100.

Voici la deuxième question de Gallup:

"Si un référendum international avait lieu, comment voteriez-vous? En faveur du désarmement nucléaire total, ou contre?"

	1982	1978
En faveur du désarmement	68%	67%
Contre le désarmement total	25%	22%
Ne savent pas	7%	11%

ANALYSE

Le revirement fiscal de Ronald Reagan

par Jean-Loup Sense

WASHINGTON (AFP) — Le revirement fiscal du président Ronald Reagan, accueilli généralement favorablement par la presse américaine, a fait renaitre un certain optimisme quant à une amélioration de la situation économique américaine d'ici aux élections législatives du 4 novembre.

"L'économie est engagée dans une voie nouvelle et plus prometteuse qu'à aucun moment depuis le début de l'année", a estimé le "Washington Post", dans un éditorial consacré au vote de la loi augmentant les impôts de quelque 100 milliards de dollars sur trois ans. L'hebdomadaire "Time" a salué pour sa part l'abandon par le président de ses "vieilles idées".

Bien que le président se défende d'avoir changé de programme, nombre d'économistes estiment que la Maison Blanche a infléchi sa politique, devant le maintien de hauts taux d'intérêt, un déficit budgétaire croissant et la persistance d'une récession qui, à quelques semaines des élections, entraînait de nombreuses faillites.

Il y a sept mois, le président affirmait, dans les discours sur l'état de l'Union, qu'il ne chercherait pas à équilibrer le budget sur "le dos des contribuables américains". Il y a deux semaines, il jetait tout son poids dans la balance pour faire adopter la plus forte augmentation d'impôts de l'Histoire des Etats-Unis.

Au total, les ressources fiscales augmenteront de 98,3 milliards de dollars en trois ans. Les taxes sur les cigarettes doublent, celles sur les communications téléphoniques triplent. Une retenue sur les dividendes et intérêts est instaurée et des avantages fiscaux dont bénéficiaient certaines sociétés sont supprimés.

L'objectif essentiel est de réduire le déficit budgétaire qui pourrait atteindre entre 130 et 150 milliards en 1983, et ainsi favoriser la tendance à la baisse des taux d'intérêts.

LES CONSERVATEURS "IMPUISSANTS ET MEURTRIS"

Les milieux financiers ont réagi favorablement et Wall Street a enregistré des hausses record. Mais sur le plan politique, le bilan, estiment les observateurs, est plus nuancé.

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, le président Reagan a en effet semé le trouble sur la constance de ses objectifs et à heurté de front les milieux ultra-conservateurs qui étaient jusqu'à présent ses plus fidèles partisans.

Déjà déçus par l'accord sur la réduction graduelle des ventes d'armes à Taïwan, les conservateurs se sont considérés comme trahis par un président qui avait été élu pour réduire les interventions de l'Etat et limiter le poids de la fiscalité. Un des membres les plus influents de la "nouvel-

la droite", M. Richard Viguerie, a déclaré que le président avait "déçu nombre de ses partisans" et que les conservateurs se sentaient désormais "impuissants et meurtris".

GROGNE DES REPUBLICAINS

La révolte a atteint aussi pour la première fois les rangs du parti républicain dont le président avait réussi jusqu'à présent à maintenir l'unité. A la chambre des représentants, 89 des 192 républicains se sont opposés au projet présidentiel.

La coalition de républicains et de démocrates conservateurs du Sud sur laquelle s'appuyait le président s'est rompue et dorénavant, estiment les observateurs, le président Reagan pourrait être contraint de rechercher des majorités centristes, regroupant les modérés tant républicains que démocrates.

En obtenant le soutien du parti démocrate pour le vote de l'augmentation des impôts, le président s'est aussi privé d'un argument de poids pour la prochaine campagne électorale. Il lui sera en effet difficile de soutenir qu'il a besoin d'un Congrès à majorité républicaine pour pouvoir mener sa politique.

Néanmoins, Ronald Reagan a sauvé l'essentiel: une fois de plus, il a obtenu du Congrès ce qu'il demandait et à renforcer son image de leader capable d'imposer sa politique.

la tribune — la finance et l'économie

Abolition du travail à temps partiel, coup mortel pour l'industrie touristique canadienne

OTTAWA (PC) — Toute tentative visant à obliger l'industrie touristique à faire bénéficier les 500.000 employés à temps partiel d'avantages sociaux défrayés par l'employeur aurait de graves répercussions sur l'industrie elle-même.

C'est ce qu'a soutenu, vendredi, devant la commission d'enquête sur le travail à temps partiel, le vice-président au marketing de l'Association canadienne de l'industrie touristique.

M. John Lawson a également fait remarquer que le coût moins élevé des chambres d'hôtels et des repas aux États-Unis y est pour beaucoup dans le fait que les touristes américains se sont fait plus rares cette année au Canada.

M. Lawson a confié aux journalistes, à l'issue de son témoignage devant la commission présidée par Mme Joan Wallace, que des données préliminaires indiquent qu'au cours des six premiers mois de 1982, il y a eu une baisse de 10 pour cent dans le nombre des touristes américains.

« Si nos coûts devaient augmenter encore davantage, au regard des prix de nos concurrents au sud du 45e parallèle, nous assisterions à une diminution en flèche des touristes américains, ce qui se traduirait par une réduction des emplois au Canada », a dit M. Larson aux commissaires enquêteurs.

Statistique Canada évalué à 1,5 million le nombre de Canadiens qui occupent un emploi dans les quelque 100.000 entreprises touristiques. En 1981, les visiteurs américains ont dépensé au Canada 3,8 milliards \$, tandis que les Canadiens, de leur côté, dépensaient 4,9 milliards \$ au cours de leurs séjours aux États-Unis.

La majeure partie des employés ne sont pas syndiqués et généralement, ils n'ont pas droit au fonds de retraite, aux congés de maladie, à des congés statutaires payés, à une police d'assurance-vie et aux autres avantages sociaux dont bénéficient normalement les employés permanents.

M. Lawson affirme que la majorité de ces travailleurs à temps partiel sont des étudiants qui n'ont pas besoin de ces avantages sociaux, tandis que les autres sont surtout des femmes mariées qui viennent chercher un supplément de revenu pour la famille et qui jouissent déjà de la protection sociale accordée par l'employeur de leur mari. Il a ajouté que la très grande majorité de ces employés à temps partiel sont satisfaits de leur sort.

Depuis plus de 30 ans, le nombre de conjoints qui travaillent tous deux à l'extérieur du foyer est à la hausse, a-t-elle fait remarquer. Elle devait ajouter que la majorité de ces femmes travaillent pour payer une hypothèque ou les factures d'épicerie, et non pour dépenser en futilités.

Elle a également signalé à M. Lawson qu'une femme divorcée est pénalisée puisqu'elle perd la protection que lui confèrerait la pension de son mari.

TORONTO

TORONTO (PC) — Le marché torontois des valeurs mobilières a encore progressé hier, l'indice composite montant de 10,83 à 1650,71 en clôture. Au moment le plus chaud de la séance, il était en hausse de plus de 20 points, mais le rythme des affaires a diminué par la suite.

Les valeurs à la hausse étaient plus nombreuses que celles à la baisse — 379 contre 183 — et 189 ont conservé leurs positions. Quelque 14,17 millions d'actions ont changé de main et la valeur se chiffrait à 164 millions \$.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

MAISON REGIONALE DE L'INDUSTRIE

Remise des certificats aux nouveaux membres par l'invité d'honneur de la M.R.I., l'honorable Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. (7e d'une série de 7).



AU NOM DE LA SOCIÉTÉ "Lami-Ski Inc.". Le récipiendaire est M. Luc Michaud, président.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

TAXES DES MONNAIES

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé vendredi en hausse de 17-25 et cotait à 1,2410 contre la devise canadienne. La livre sterling a baissé de 13-25 à \$2,1465.

Le dollar canadien a perdu 11-25 à 80,858 et la livre a cédé 1,37-10 à \$1,7295.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

BÉNÉFICES NETS

Bluesky Oil and Gas, exercice clos 30 avr. 1982, perte \$144.250 ou 6,6 cents par action. 1981, \$7,61 millions ou 48,6 cents.

Mannville Oil and Gas, six mois clos 30 avr. 1982, \$269.401; 1981, perte \$325.351.

Morrison Petroleum, semestre clos 30 avr. 1982, \$483.270 ou huit cents; 1981, \$492.496 ou 10 cents.

Tombill Mines, semestre clos 30 avr. 1982, \$237.895 ou 1 cent; 1981, \$4,73 millions ou 10,2 cents.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their price changes.

RECHERCHONS

LOCALS COMMERCIAUX dans un rayon de plus de 15 milles de Sherbrooke. Exemple: Richmond, East Angus, Rock Forest. Et les propriétaires de locaux commerciaux de 500 pi. ca. pourront opérer leur propre commerce pour la vente de JEANS au détail.

Aucun investissement à faire. Appelez: 563 0232 Demandez Gilles Leblond

Paul, Dumont, Garon & Associés C.G.A. 1891, rue Gall uéest, Sherbrooke. 566-6565

Liutenant Hamelin & Associés C.G.A. 1120, rue Conseil, Sherbrooke, Qué. J1G 1M5

Fernand Brunelle C.G.A. 184 nord, rue Principale, Windsor, Qué. 845-7013

Julien Morin C.G.A. 5104, boul. Bourque suite 105, Rock Forest, Qué. J0B 2J0. 564-8816

Paul-André Sévigny, C.G.A. 185, rue Frontenac Sherbrooke, Qué. Tél.: 566-4455

FERNAND GRONDIN, C.G.A. Sherbrooke: 185, Beauharnois 569-3579 (près de Conseil et Jean Talon) Lac-Mégantic: Lundi et mardi: 583-2673

Trust Royal Édifice Trust Royal 25 nord, rue Wellington Sherbrooke, Québec J1H 5B3 (819) 569-9371

Une bouffée d'air frais en pleine crise pour les petites et moyennes entreprises québécoises

MONTREAL (PC) — Pour aider les Québécois dans la gestion de leurs petites et moyennes entreprises, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a lancé, vendredi, deux programmes de subventions visant à aider ces entreprises de moins de 200 employés.

Les programmes Uni-PME et Gestion-Marketing, injectés par le ministre en pleine récession économique, soulèveront chacun une certaine bien diagnosticquée de l'administration, à petite et moyenne échelle.

Le Québec abrite plus de 150,000 petites et moyennes entreprises. Mais sur 20 de ces petites compagnies, 19 ferment leurs portes en moins de 10 ans.

Annoncé à l'occasion du lancement d'un volume sur la gestion de

la petite et moyenne entreprise, réalisé sous la direction de deux enseignants de l'UQAM, Uni-PME tend à unir par le sang l'entreprise innovatrice et le diplômé universitaire ou cégépin en économie, génie ou administration.

Muni d'une enveloppe budgétaire de 2 millions \$, le ministère déboursa jusqu'à 50 pour cent du salaire d'un finissant embauché par une entreprise et ce, pendant une période de 12 mois, jusqu'à concurrence de 7,000 \$ pour un

cégépin, 10,000 \$ pour un bachelier et 12,000 \$ pour un maître ou un docteur.

Le ministère espère ainsi combattre le chômage chez les finissants de certaines branches des institutions post-secondaires et, à la fois, permettre à l'entreprise de profiter de la compétence d'un expert en marketing, en gestion ou génie. Ainsi, même s'il ne s'avère pas embauché par l'entreprise, à la fin de ses 12 mois, le jeune diplômé s'élancera à nouveau sur le

marché du travail, mais dorénavant armé d'une année d'expérience pertinente.

Gestion-Marketing

"Comme les Québécois semblent aussi incerner des inventeurs, des concepteurs, des patentés, et même des petits Bombardier en puissance, le ministère a lancé en plus, Gestion-Marketing, destiné à inciter les entreprises à dresser une politique de promotion", a révélé M. Biron.

Equipé d'un budget de 1,5 million \$, Gestion-Marketing subventionnera jusqu'à 50 pour cent des plans de marketing, soit les études de marché, le recours aux experts-conseils, et la production de matériel promotionnel, tel que catalogue, dépliant, emballage et design, et ce, jusqu'à concurrence de 40,000 \$.

"Besoin d'amour"

A ceux qui lui lancent que ces deux gouttes d'eau dans la mer de la

récession économique n'aideront que dans une mesure infime les 9 petites et moyennes entreprises sur 10 qui achètent leur vie en faillite, M. Biron, philosophe, rétorque que "es entrepreneurs n'ont pas besoin de tonnes d'argent, mais d'un petit coup de pouce et de beaucoup d'amour ces temps-ci."

Loin de constituer une part marginale de l'économie, les petites et moyennes entreprises constituent 97 pour cent du nombre d'entreprises québécoises, et offrent

tout de même, malgré leur taille, 50 pour cent des emplois aux Québécois.

"Même si, 'une crise à l'autre, les problèmes changent et les solutions varient aussi, les récents programmes semblent initier une véritable ruée vers la subvention", à en croire le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, qui aurait déjà accordé, en une question d'heures, trois subventions, dans le cadre d'Uni-PME.



Notes fiscales

Par Gerald Tessier, B.A.A., M.Fisc.

Nouveaux types de placements

La semaine dernière, je mentionnais qu'un comité consultatif avait été formé dans le but d'étudier et de faire des recommandations sur des nouveaux types de placements proposés au soir du budget fédéral, soit

- i) les dépôts à terme indexés et les prêts à terme indexés
- ii) le régime enregistré de placements-actions.

Le premier type de placement a été abordé la semaine passée.

Le régime enregistré de placements-actions (R.E.P.A.) ne doit pas être confondu avec le régime d'épargne-actions (R.E.A.) instauré par le gouvernement provincial en 1979.

Le but visé par ce nouveau régime (le R.E.P.A.) est d'assurer une indexation limitée des gains en capital réalisés sur certains titres canadiens.

Le R.E.P.A. présenterait les caractéristiques suivantes:

- a) les particuliers pourront verser des fonds à un R.E.P.A., offert par un courtier en valeurs mobilières;
- b) les sommes versées devront servir à acheter des actions ordinaires de compagnies canadiennes cotées à une bourse canadienne;
- d) les sommes versées au régime seraient considérées comme le coût de base des actions. A la fin de chaque année, ce montant serait indexé en fonction de l'inflation;
- d) les actions seraient évaluées à la fin de l'année et, si la valeur globale excède le coût de base indexé établi en C, la moitié de cet excédent serait assujettie à l'impôt à titre de gain en capital. Si la valeur des actions était inférieure au coût de base indexé établi en c, la moitié de la perte serait entièrement déductible des autres revenus, sans égard à la limite existante de 2,000 \$;
- e) la valeur globale des actions à la fin de l'année deviendrait la contribution de base pour l'année suivante;
- f) les dividendes reçus sur les actions détenues dans un R.E.P.A. seraient imposables de la manière habituelle: majoration de 50 pour cent et crédit d'impôt pour dividendes;
- g) les dividendes réinvestis en achats de nouvelles actions seraient considérés comme de nouvelles contributions.

L'exemple suivant nous permettra de comprendre le fonctionnement du régime opposé. Supposons une inflation de 10 pour cent et une contribution de 1,000 \$ en début d'année. Le coût de base des actions détenues dans le régime serait majoré de 10 pour cent pour être porté à 1,100 \$. Si les actions valent 1,150 \$ à la fin de l'année, le gain en capital sera de 50 \$ (1,150 \$ - 1,100 \$) dont la moitié (25 \$) sera ajoutée au revenu.

Si les actions avaient été achetées et revendues hors du régime proposé, le gain imposable serait de 75 \$, soit la moitié du gain réalisé (1,150 \$ - 1,000 \$) à la vente.

Contrairement à la méthode traditionnelle connue où les gains (ou les pertes) en capital sur des actions sont imposés (ou déduites) dans l'année de leur vente, les gains (ou les pertes) des R.E.P.A. seraient imposés (ou déduites) annuellement en fonction des gains courus (ou des pertes courues).

Pour les actions non détenues dans un R.E.P.A., les règles actuelles seraient maintenues.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc
Simoneau, Charpentier, Poulin,
Sarrazin et Associés

SHERBROOKE — Pour la quatrième année consécutive, le Collège de Sherbrooke offre son programme de gestion des affaires pour les petites et les moyennes entreprises.

Programme qui a déjà été qualifié de véritable mine d'or offerte aux propriétaires de pe-

tites et de moyennes entreprises, ce programme a attiré jusqu'ici plus de 2,000 gens d'affaires de la région de l'Estrie.

"Dans le contexte ac-

tuel, il peut être profitable de suivre de tels cours", juge le Collège. Tandis que le responsable du programme est M. Serge Bélisle, administrateur, l'équipe

d'animateurs est issue du milieu et dirige des entreprises prospères.

Le programme offrira cette année des cours touchant la comptabili-

té, la vente, le personnel, l'impôt, ainsi que les mini-ordinateurs.

La session débutera dans la semaine du 27 septembre. Ces cours

peuvent être donnés dans les principales villes de la région.

Les intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant.

Courtiers malmenés

MONTREAL (PC) — Malgré le niveau record des transactions ces temps-ci en bourse, les courtiers en valeurs mobilières connaissent des heures difficiles.

La plupart des courtiers de Montréal enregistrent en effet des diminutions moyennes de 30 pour cent de leur chiffre de ventes au détail. On parle un peu partout de mises à pied, de gel des salaires et de réduction de l'embauche.

Un document émanant de la Bourse de Montréal fait état de pertes totalisant au-delà de 25 millions \$ pour la centaine de membres du réseau canadien, depuis le 1er septembre 1981.

Une percée au Québec

MONTREAL (PC) — Alors même que de nombreux courtiers en immeuble ferment leurs portes, déclarent faillite ou se fusionnent avec des compagnies ayant les reins plus solides, une nouvelle chaîne fait actuellement une percée au Québec.

Re-Max, un courtier en immeuble comptant 5,000 succursales en Amérique du Nord, a en effet donné naissance à 38 bureaux au Québec.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION
MARTINEAU
Réparation de tondeuses et souffleuses
Laveuse à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
77332

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE SHERBROOKE
180, rue Acadia, Sherbrooke, J1H 2T3.
(819) 563-6515

Je suis contre l'exploitation des travailleuses (eurs) et je désire recevoir... macarons en appui à leur lutte.
Prix du macaron 2.00

Nom:
Adresse:
Tél:

J'inclus \$ pour payer les macarons. Les chèques sont acceptés. 80042

Le Mouvement Desjardins existe grâce aux travailleurs. Aujourd'hui les Caisse Populaires forcent les travailleuses (eurs) à payer les déficits de caisse. Les travailleuses (eurs) revendiquent un fonds de compensation pour les indemniser contre les fraudes. Les travailleuses (eurs) des Caisse Populaires n'ont pas à payer pour travailler. 80042



PELERINAGE DES AINÉS
MERCREDI, 8 SEPT.

11 h 00: Messe
14 h 00: Animation et prières
15 h 30: Départ

Beauvoir 569-2535

PENSEZ-Y

et imaginez l'allure de votre table dressée avec des accessoires de marques réputées, achetés chez Eaton!



40% de rabais sur service à diner 20 pièces et éléments libres "Denby"

Votre table sera plus accueillante si vous la dressez avec un service à diner en grès flammé! Vous économiserez 40% sur tous les motifs faisant partie de notre stock régulier: "Potters Wheel Rust", "Rondo", "Castille" et "Seville". Chaque service de 20 pièces comprend: 4 assiettes à diner, 4 tasses, 4 soucoupes, 4 assiettes à pain/beurre, 4 bols à soupe/céréales. (Pour les motifs "Castille" et "Seville", le bol est remplacé par l'assiette à salade). Les éléments libres vous sont également offerts à 40% de rabais!

Cette offre ne s'applique pas aux motifs discontinués ni aux motifs qui seront discontinués en 1982. (368)

	Prix courant Eaton	Ens. 20 pces
1. "Potters Wheel Rust"	275.00	165⁰⁰
Non représenté		
1A. "Memories" ou		
1B. "Rondo"	315.00	189⁰⁰
1F. "Seville" ou "Castille"	375.00	225⁰⁰

Porcelaine
Offerte dans tous les magasins Eaton.

Venez ou téléphonez - 563-9555
Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 252

Tous nos magasins seront fermés lundi 6 septembre, Fête du travail. Ré-ouverture, mardi 7 septembre.

N'oubliez pas de vous procurer un exemplaire de notre cahier "Achats-Confiance" au magasin Eaton le plus près de chez vous.

EATON